



Monsieur Philippe Touzet  
Délégué Syndical Central  
3, rue Rampon  
75011 Paris

GIS-DCO 2008-5059

Paris, le 04 NOV. 2008

Monsieur le Délégué Syndical,

Le courrier référence DC33 10-08 du 21 octobre 2008 que vous avez adressé à Monsieur Mongin, Président Directeur Général de l'entreprise, a retenu toute mon attention. Vous y faites part notamment de votre demande de renégociation du dossier relatif à la création d'un corps de contrôle unique des réseaux, et du report de la mise en œuvre de celui-ci.

En premier lieu, je vous rappelle que l'objectif de cette réforme est la constitution d'un corps de contrôle transversal unique qui renforce l'efficacité de notre contrôle et accroît l'aspect « intégré » de notre entreprise, ces éléments étant largement partagés dans l'entreprise.

La négociation du dossier s'est déroulée dans la clarté et sans interruption et il appartient maintenant aux organisations syndicales représentatives de se déterminer, l'entreprise préférant quant à elle un accord et des solutions concertées.

L'entreprise pour sa part continue d'expliquer aux salariés les enjeux de la réforme et les différentes mesures issues de la négociation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Délégué Syndical, l'expression de mes salutations distinguées.

Josette Théophile